

NORMANDIE —  
**COEUR** ••  
DE **NACRE**  
— TOURISME



CHARTE  
GRAPHIQUE

T +33 (0)2 31 97 43 32

[www.coeurdenacre.fr](http://www.coeurdenacre.fr)

# Sommaire

---

La charte graphique est un document de travail qui contient l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes et marqueurs qui constituent l'identité visuelle d'une organisation, d'un projet, d'une entreprise.

Son but est d'apporter une cohérence dans les réalisations graphiques d'une même organisation, projet ou entreprise quels que soient les différents intervenants de la production (graphiste, direction artistique, chargé.e de communication...).

1. Bloc marque \_\_\_\_\_ p. 3
2. Typographies & couleurs \_\_\_\_\_ p. 5
3. Interdits \_\_\_\_\_ p. 6
4. Utilisations \_\_\_\_\_ p. 7

# 1. Bloc marque

**Le bloc marque est composé de trois éléments :**

- le nom de la communauté de communes «Cœur de Nacre»
- les dénominations «Normandie» et «Tourisme»
- les marqueurs graphiques des territoires (mémoire, littoral, slow tourisme et gastronomie)



## 1. Bloc marque



### NUANCES DE COULEURS

Déclinaisons possibles du bloc marque en noir et blanc, blanc et couleurs et monochrome.



## 2. Typographies & couleurs

Kumbh Sans - bold

**COEUR DE NACRE**

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0  
é è à û ç ï î @ & . , ; ' « » ! ? ( )

Kumbh Sans - regular

**NORMANDIE TOURISME**

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 0  
é è à û ç ï î @ & . , ; ' « » ! ? ( )

**Typographies Google fonts**

Ces typographies sont téléchargeable sur <https://fonts.google.com>



**Codes couleurs du bloc marque,**  
à transmettre à chaque prestataire utilisant le bloc marque :



CMJN : 92% - 68% - 37% - 28%  
RVB : 36 - 68 - 99  
# 244463



CMJN : 93% - 0% - 24% - 0%  
RVB : 0 - 162 - 192  
# 00a2c0



CMJN : 7% - 21% - 55% - 0%  
RVB : 240 - 204 - 133  
# f0cc85



CMJN : 0% - 81 % - 84% - 0%  
RVB : 233 - 76 - 46  
# e94c2e



CMJN : 39% - 4% - 37% -0%  
RVB : 171 - 208 - 178  
# abd0b2

## 3. Interdits



Le bloc marque ne doit pas être déformé, compressé.



Les éléments du bloc marque ne doivent pas être déplacés.



Il est interdit de modifier les typographies.



Il est interdit de changer les couleurs du bloc marque.



Il est interdit d'ajouter des éléments au bloc marque ou une ombre portée

## 4. Utilisations

### Zone de sécurité du bloc marque

Cette zone sert de protection au bloc marque, afin de ne pas altérer sa lecture.  
Elle est définie par la largeur de la lettre C majuscule présente dans le bloc marque  
Aucun élément ne doit arriver dans cette zone.



### Taille minimum d'utilisation du bloc marque



**WE'ARE PUBLIC**

---

02 31 37 15 76

[contact@wearepublic.fr](mailto:contact@wearepublic.fr)

Péricentre 5 - 82 Avenue de Thiès  
14 000 Caen